



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

BUDGET 2021

Tel que requis à l'article 954 du Code municipal, je vous présente les prévisions budgétaires pour l'année 2021.

Le budget passe de 1 507 179 \$ qu'il était en 2020 pour se situer à 1 517 719 \$. Cela représente une hausse globale de 10 540 \$ soit 1 % par rapport à 2020. Cette hausse est attribuée entre autres à des dépenses de fonctionnement au niveau des quotes-parts de la Régie Régionale de Gestion des matières résiduelles de Portneuf.

L'année 2021 marque la troisième année du dépôt du rôle d'évaluation. Le taux de la taxe foncière passera de 0,715 à 0,729 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une hausse de 0,014 \$ du 100 \$ d'évaluation. C'est ainsi que les revenus basés sur la taxe foncière générale seront de l'ordre de 982 133 \$, comparativement à ceux de l'an dernier qui étaient de 945 542 \$.

La tarification pour le service d'aqueduc est maintenue à 160 \$ pour tous les usagers résidentiels, permanents et saisonniers, à 250 \$ pour les commerces et à 390 \$ pour les industries. Les taxes basées sur la valeur foncière pour couvrir l'emprunt pour les travaux de réfection des conduites d'eau quant à elles demeureront: une taxe générale de 0,003 \$ du 100 \$ d'évaluation et, pour le secteur desservi, une taxe additionnelle de 0,061 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La tarification pour le remboursement de l'emprunt pour l'achat du camion incendie demeure la même soit : immeuble résidentiel 32 \$, logement supplémentaire 16 \$, terrain résidentiel 16 \$, terrain autre que résidentiel 32 \$, immeuble commercial 64 \$ et immeuble industriel 128 \$. Au niveau des ordures, afin que les revenus équivalent à la dépense réelle, les montants sont ajustés de 140 à 143 \$ pour les résidences desservies sur rue publique, 105 \$ à 108 \$ pour les résidences desservies sur chemin privé, 70 \$ à 73 \$ pour les résidences non desservies et 280 \$ à 283 \$ pour les commerces et les industries. Au niveau de la vidange des fosses septiques, afin que les revenus équivalent à la dépense réelle, les montants sont ajustés de 66 \$ à 78 \$ pour les résidences permanentes et de 33 \$ à 39 \$ pour les résidences saisonnières.

La tarification pour le remboursement de l'emprunt de 160 000 \$ pour la réfection de la rue Principale reste la même : immeuble résidentiel 11 \$, logement supplémentaire 5,50 \$, terrain résidentiel 5,50 \$, terrain autre que résidentiel 11 \$, immeuble commercial et agricole 22 \$ et immeuble industriel 44 \$.

Les revenus, qui s'élèvent à 1 517 719 \$, incluent un montant de 98 008 \$ pris à même le surplus accumulé pour réaliser, entre autres, des dépenses en immobilisations de l'ordre de 102 600 \$.

Au niveau de l'administration générale, les dépenses pour 2021 sont à la hausse comparées à celles de 2020 passant de 281 316 \$ à 291 205 \$ afin d'inclure entre autres un montant de 5 270 \$ pour les élections, l'année 2021 étant une année électorale. Il en est de même pour la sécurité publique qui subit une hausse (de 212 584 \$ à 225 884 \$) car le poste budgétaire pour les services policiers de la Sûreté du Québec, allant de pair avec la variation de la richesse foncière uniformisée, est en hausse pour se situer à 111 540 \$ pour l'année 2021, ce qui représente 11,4 ¢ des 72,9 ¢ du 100 \$ d'évaluation. Au niveau du service incendie, le budget passe 97 845 \$ à 111 317 \$. Cette variation s'explique par le fait que, dû au peu d'effectif du service incendie nous devons requérir à l'entraide du service incendie de Notre-Dame-de-Montauban et Lac-aux-Sables.

Au niveau du transport, les dépenses se chiffreront à 434 821 \$ et reflètent une baisse au niveau du contrat de déneigement considérant que les deux ponts sont réparés.

En ce qui a trait aux postes reliés à l'hygiène du milieu, le total se situe à 161 503 \$ comparativement à 144 357 \$ l'an dernier. Au niveau de l'eau potable, la dépense sera la même

que l'an dernier. La quote-part 2021 versée à la M.R.C. de Portneuf subit une baisse de 588 \$ et est fixée à 73 436 \$, ce qui représente 7.0 ¢ des 72.9 ¢ du 100 \$ d'évaluation, alors que la quote-part versée à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, c'est-à-dire les dépenses pour la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques, le site d'enfouissement, le tri des matières recyclables, l'éco-centre et le programme de gestion des matières résiduelles, augmente de 81 659,27 \$ à 90 657,70 \$. S'ajoute à cette somme un montant de 32 166 \$ pour la vidange des fosses septiques; montant beaucoup plus élevés que l'an passé mais ceci s'explique par le fait que la vidange des fosses est sur un cycle de 4 ans qui varie selon le nombre de résidences permanentes et saisonnières à vidanger.

Pour l'aménagement et l'urbanisme, les dépenses sont moins élevées que l'an dernier (173 275 \$ comparativement à 179 770 \$); une somme est encore incluse pour le comité environnement. Les dépenses en loisirs et culture, incluant celles du centre communautaire, quant à elles se maintiennent à 61 739 \$.

Au niveau des frais de financement, le camion incendie coûtera 23 616 \$ soit 3 316 \$ en intérêt et 20 300 \$ en capital remboursé. Les frais pour l'emprunt PRECO suite aux travaux de réfection des conduites d'eau seront de 21 073 \$ dont 6 781 \$ en intérêt et 14 292 \$ en capital remboursé alors que ceux pour le remboursement de l'emprunt pour la réfection de la rue Principale seront de 9 175 \$ dont 2 475 \$ en intérêt et 6 700 \$ en capital remboursé. Il est à noter que l'emprunt pour la réfection de l'emprunt pour la rue Principale prendra fin en 2037, alors que celui pour PRECO prendra fin en février 2032 et celui pour le camion incendie en mai 2027.

Les projets en immobilisations totalisent 102 600 \$ et sont répartis comme suit : 42 000 \$ au niveau de la voirie pour divers projets dont la continuité du projet du prolongement de la rue de l'Église, la réfection de la toiture du garage municipal, le profilage des accotements et fossés alors que 10 000 \$ iront à des projets d'hygiène du milieu dont entre autres l'achat et l'installation d'une génératrice plus puissante pour le puits P1 (projet de 2020 reporté en 2021). De plus, une somme de 20 000 \$ a été attribuée pour la finalisation du projet yourte. Enfin, dans le cadre de la T.E.C.Q. 2020-2024, les travaux de réfection du tronçon d'aqueduc sur la rue des Loisirs sont prévus.

Nous sommes fiers de la gestion serrée des finances municipales qui nous permet de maintenir le niveau de taxation des citoyens à un minimum tout en leur rendant les services qu'ils attendent.

Enfin, je remercie tous les employés, permanents et saisonniers, pour la qualité de leur travail et leur attitude face à la population.

Merci également aux membres du conseil qui permettent à la démocratie de se manifester au cours de nos échanges ce qui contribue au meilleur avancement de la municipalité.

Salutations,

Andrée St-Laurent, maire